

L'école de Boisemont



DOSSIER
Page 6



ACTUALITÉS

Travaux à la
mairie

Page 4



PORTRAIT

Christelle
Dupuis

Page 10



HISTOIRE

L'école de
Boisemont

Page 11

SOMMAIRE

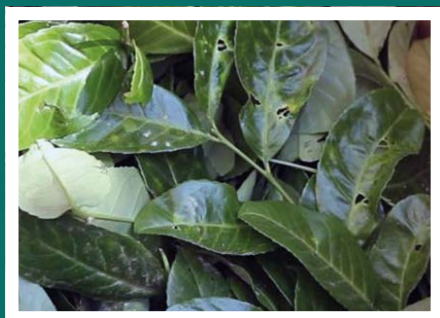
.....



BROCANTE page 5



VOIE VERTE page 8



DÉCHETS VERT page 9

3 ÉDITORIAL

4 ACTUALITÉS

6 DOSSIER

8 TRAVAUX

10 PORTRAIT

11 HISTOIRE

.....

Le Feuillelet n° 7 – Magazine trimestriel d'information municipal de Boisemont

Directeur de la publication : Stéphanie Savill – Maire de Boisemont

Comité de rédaction constitué de : Stéphanie Savill, Jean-Michel Albertosi, Guy Atsé, Marta Beilin, François Briandet, Martine Hieyte, Albana Wanner

Conception et mise en page : Christophe Brosy – www.christophebrosy.com

Crédits photos : Mairie de Boisemont – Jean-Michel Albertosi – Christophe Brosy – Pexels (Raj Tatavarthy, Pascal Küffer, Dhivakaran S)

Impression : RPS imprimerie – 5, rue des entrepreneurs 95210 Saint-Gratien

Tirage : 425 exemplaires



Chers Boisemontais,
chères Boisemontaises,

Été rime avec belle
saison voire trop belle
quand la sécheresse
sévit sur l'ensemble des
départements français.
Comme de nombreux
témoignages le montrent
les zones à forte

cadre riche d'enseignements. En devenant lieu de
restauration scolaire, le château et son parc sont
devenus des lieux de pauses permettant à nos
enfants de profiter d'un environnement privilégié.

**Malgré un accroissement de l'effectif qui a doublé
en quelques années, l'ambiance propre à une école
de village a été conservée, avec certaines de ses
contraintes.** La commune n'a pas les moyens tant
humains que financiers pour proposer autant de
services périscolaires ou extrascolaires que les
villes avoisinantes.

urbanisation démultiplient les
températures. **Disposer d'un
massif forestier à nos portes
et d'espaces boisés en ville se
révèlent dans ces circonstances
de précieux bénéfices.**

Lors d'une période de canicule
certaines personnes âgées
fragiles peuvent souffrir
d'isolement.

**J'invite ces dernières qui ne
disposeraient pas de soutien
proche à contacter la mairie
pour s'inscrire sur un registre
nominatif permettant de garder
le contact en cas de besoin.**

“
il est nécessaire
d'activer des
chaînes de soli-
darité pour ceux
de nos aînés qui
en ont le plus be-
soin
”

Pour autant cela n'empêche pas
d'engager certains investissements
et partenariats, pour à la fois
répondre à une demande forte
des parents d'élèves, mais
également optimiser les circuits
de fonctionnement internes à la
mairie.

**Que ce soit à travers l'étude
surveillée mise en place en mars
2022, ou la création cet été
d'un portail famille permettant
l'inscription et la réservation en
ligne des activités périscolaires
municipales, l'objectif est bien
de faire évoluer et moderniser le
service rendu.**

Les vagues de chaleur se succèdent et deviennent
un phénomène récurrent en face duquel **il est
nécessaire d'activer des chaînes de solidarité pour
ceux de nos aînés qui en ont le plus besoin.** La
météo de cette fin d'été apportera un peu plus d'air
et améliorera par la même occasion, espérons-le,
le caractère verdoyant de nos prés.

En ce mois de septembre, le moment de la rentrée
scolaire sonne le temps du renouveau, des bonnes
résolutions.

L'école rythme pour de nombreux parents leur
année, leurs journées. **Parce que c'est le reflet de
l'évolution de la société, l'école doit évoluer avec
elle tout en choisissant les aspects sur lesquels il est
nécessaire de le faire.**

**L'attachement envers notre école de village est pour
beaucoup lié au caractère familial, convivial d'une
structure à taille humaine. C'est un bâtiment ouvert
sur la forêt, offrant une grande proximité avec un**

**La rentrée c'est aussi le point de départ de plusieurs
événements, à commencer par la très attendue et
traditionnelle brocante de Boisemont, le dimanche
4 septembre.** Lui succéderont une sortie senior
organisée par le CCAS et le marathon musical et
solidaire qui traversera l'ensemble des communes
de Cergy-Pontoise.

Dans le même temps les travaux sont de mise à
l'entrée de l'automne pour améliorer la liaison à
mobilité douce entre Boisemont et Vauréal.

**Le village est bel et bien concerné par le maintien de
son identité mais aussi tourné vers l'avenir.**

Les projets permettent d'avancer, je souhaite à
tous les habitants de voir les leurs se concrétiser !

Belle rentrée à tous et toutes.

Stéphanie Savill

Maire de Boisemont

Mairie

Travaux à la mairie

Les travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie devant commencer le 1er octobre et durer jusqu'à la fin de l'année, **l'accueil de la mairie à compter de cette date sera temporairement transféré au 1er étage du château.**

Les horaires d'ouverture demeurent les mêmes.

L'accueil est accessible aux personnes à mobilité réduite **grâce à un ascenseur.**

La location du château est interrompue pendant la durée des travaux à la mairie.



Rappel – Le recensement citoyen

Tout jeune né Français, doit faire son recensement citoyen à compter de son 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. C'est une démarche volontaire et obligatoire.

Pour cela se présenter à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile (au nom d'un parent)

En cas d'absence, la démarche peut être faite par un parent.

Le recensement effectué permet d'obtenir son attestation de recensement qui est **nécessaire avant 18 ans pour passer le permis de conduire, s'inscrire à un examen ou un concours administratif.**

Le recensement citoyen **entraîne également l'inscription automatique sur les listes électorales.**

En cas de non-recensement, la situation peut être régularisée **jusqu'à l'âge de 25 ans.**

Rappel – Inscription sur le registre nominatif des personnes vulnérables

Mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels, le registre nominatif des personnes vulnérables est un dispositif dont le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin. Il s'agit d'assurer un suivi régulier des personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique. **En cas de canicule notamment, le registre permet à la mairie de contacter quotidiennement les personnes isolées pour s'assurer de leur situation.** Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées.

L'inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personnes âgées, handicapées ou isolées.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile)

L'inscription sur le registre peut être opérée à tout moment **en remplissant le formulaire disponible en mairie.**

Le 1er Marathon musical & solidaire de Cergy-Pontoise

Le 8 octobre prochain, le marathon traversera notre village. Depuis Vauréal, le tracé remontera la rue de Vauréal jusqu'au carrefour du Montrouge, puis se dirigera vers Menucourt via la rue de Menucourt. **La route risquant d'être bloquée et la circulation perturbée, merci d'anticiper et d'adapter vos**

déplacements ce jour-là.

Côté festif, **une scène musicale sera installée sur le parking de la crèche.**

Une information plus complète sera diffusée courant septembre.

Balade d'Automne

En association avec l'Office du Tourisme de Cergy-Pontoise, **la commune organise le 4 novembre 2022 à 17h30 une balade contée à la tombée de la nuit.** Elle permettra de découvrir ou redécouvrir les lieux emblématiques du village comme l'église, le château et son parc ou ses sentes.

La balade se terminera par une retraite aux lampions.

Réservation obligatoire sur le site de l'Office du Tourisme :

<https://www.ot-cergy-pontoise.fr/evenement/>



CCAS

Le 23 septembre, le CCAS de Boisemont aura le plaisir d'embarquer les seniors du village pour une croisière fluviale avec le prestataire « Mistral en Seine ».

Au programme, goûter et guinguette pour un voyage musical et gourmand, qui les transportera **depuis Andrésy jusqu'à Maisons-Laffitte.** Laissez-vous porter au gré des flots pour une après-midi dépayssante et dynamique !

Nos aînés ont reçu une invitation personnelle, si vous avez été oublié, merci de contacter la mairie.

Comité des Fêtes

Les feux de la Saint-Jean

Bien que perturbée par la pluie, la fête a quand même eu lieu avec quelques modifications.

La kermesse de l'école qui devait lancer l'événement a été déplacée au mardi 28 juin au soir.

Les différentes animations musicales ont bien eu lieu mais au rez-de-chaussée du château plutôt que sur la scène extérieure. **Le programme était de qualité et a enchanté toutes les personnes**

présentes.

En début de soirée, la restauration prévue autour de jambons et agneaux rôtis a régalé le public présent.

Le bucher du parc paysager ayant été annulé, la fête s'est conclue en musique par une mini-retraite aux lampions avec la quinzaine d'enfants présents.



La brocante de Boisemont



Comme traditionnellement, **le premier dimanche de septembre est marqué par l'organisation de la brocante.** Avec un succès qui ne se dément pas, la brocante fait encore le plein cette année, tous les emplacements étant réservés. **La brocante est ouverte au public de 8h à 18h.**

Comme l'année dernière, **la restauration est assurée par des food-trucks. En complément, petits et grands peuvent se régaler de crêpes et autres barbes à papa.**

Enfin, **une terrasse est installée rue de Menucourt** pour les fans de moules/frites.

L'organisation de l'événement repose entièrement sur le bénévolat des boisemontais autour du comité des fêtes, **si vous avez un peu de temps à donner, n'hésitez pas à nous rejoindre.**

Une école de village dans son temps

Bon nombre de familles venant s'installer à Boisemont sont séduites par le cadre rural combiné à la proximité de commodités assez diversifiées. L'école Chasles-Le Roux jouit de ces atouts en accueillant les enfants au cœur de la forêt, avec une équipe de professionnelles dynamique.

Avec l'augmentation du nombre d'élèves mais aussi l'évolution des pratiques sociétales et notamment la dématérialisation de nombreuses démarches, l'école a eu besoin de s'adapter.

C'est au moment où les enfants reprennent le chemin de l'école qu'il est intéressant de consacrer un dossier permettant de lister l'ensemble des dispositifs existants et/ou mis en place récemment.

L'école est un équipement dont les locaux appartiennent à la commune. Y travaillent des agents municipaux et des personnels de l'Education Nationale. **Les compétences et les missions des uns et des autres sont complémentaires.** La mairie est notamment chargée d'organiser les services périscolaires : avant le temps scolaire, pause méridienne, postscolaire.

C'est à ce titre qu'ont été prévus par la municipalité des dispositifs pour faciliter la fréquentation d'un centre de loisirs, la surveillance des devoirs après le temps scolaire mais aussi l'inscription en ligne aux différents services périscolaires, ce qui a induit la mise à jour du règlement intérieur et par la même occasion de la tarification.

Convention avec le Centre de Loisirs de Vauréal

En 2019, a été signée une convention entre la Ville de Vauréal et Boisemont permettant aux familles Boisemontaises d'avoir accès à l'inscription en centre de loisirs auprès de la Ville de Vauréal.

La participation financière de la commune de Boisemont à la fréquentation de ce centre est de **2 euros par heure de présence et par enfant.** Cela a concerné **10 familles en 2021.**

Cette convention fait partie des **engagements de la commune dans le cadre de la convention territoriale globale signée en 2021 avec la CAF** pour conduire une politique municipale au profit des familles Boisemontaises qui ne bénéficient pas de centre de loisirs sur leur territoire.

Si vous souhaitez **inscrire votre enfant, rendez-vous au guichet unique de la commune de Vauréal (tél. : 01 34 24 53 55),** après avoir demandé un accord préalable de la mairie de Boisemont.

Mise en place de l'étude surveillée

Issue du projet de mandat, **la proposition de création d'un temps d'étude surveillée a été travaillée avec les enseignantes de l'école et soumise à un sondage auprès des parents d'élèves en septembre 2021.**

Une fois la démarche lancée en janvier 2022, c'est **une douzaine d'élèves qui a donc bénéficié de 2 jours d'étude par semaine, de 16h30 à 18h.**

Le bilan tiré des 6 mois de réalisation est positif pour le soutien qu'il a apporté aux enfants. La proposition sera donc **renouvelée à la rentrée 2022-2023.**

Les horaires sont modifiés pour correspondre au mieux aux besoins des familles et faciliter les tâches de nettoyage des locaux, **soit à partir de la rentrée de 16h30 à 17h45.**

Ouverture d'un portail famille

Depuis 2020, les élus ont travaillé à la **modernisation des moyens de communication** dans la relation aux habitants.

La période liée au COVID a impacté l'école avec les absences conjuguées des enseignants et élèves, perturbant l'activité à gérer au quotidien et le bon fonctionnement des services périscolaires.

C'est donc tout naturellement que **la commune a souhaité disposer d'un outil plus réactif que le papier ou l'échange mail** qui exposent à la perte d'informations ou à une transmission trop tardive.

Pour améliorer la communication entre les familles et l'école, mais aussi pour moderniser ce service, il

a été choisi de mettre en place une solution existant dans de nombreuses autres collectivités : le portail famille.

Avec l'appui d'un logiciel informatique spécifique, **il est désormais demandé à chaque parent de valider en ligne l'inscription de son enfant aux services qu'il souhaite** et de procéder à la réservation de ces derniers en respectant les délais de rigueur prescrits par le règlement intérieur.

Plus concrètement le portail famille permet :

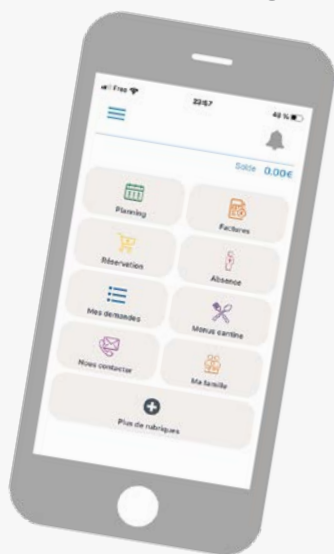
- de réserver la présence de son enfant aux services périscolaires
- de gérer et d'avoir une vision du planning de tous les enfants de la famille
- de gérer le dossier famille et les différentes autorisations
- de charger les différentes pièces justificatives
- de consulter les factures détaillées
- de consulter les menus de la cantine

Ce fonctionnement est effectif dès la rentrée et donne lieu à un temps de présentation aux parents d'élèves.

Il aura le grand avantage de ne plus avoir à renseigner les fiches papiers en début d'année pour chaque enfant mais exigera malgré tout une vigilance des parents pour la mise à jour des informations sur le portail.

Pour y accéder, **rendez-vous sur le site internet du village ou sur l'application à**

télécharger sur votre mobile : BL portail famille. Les codes d'accès ont été fournis par la mairie, si ce n'est pas le cas merci de prendre contact avec son secrétariat.



Nouveau règlement intérieur des services périscolaires

Les nouvelles activités et outils mis en place ont requis l'actualisation du règlement intérieur des services périscolaires. Un groupe de travail animé par les élus avec les agents municipaux, a notamment permis de faire évoluer son contenu et de le soumettre au corps enseignant.

Le nouveau règlement qui prend effet dès le 1er septembre 2022 intègre donc l'ensemble des activités et services à disposition des familles tout en incluant de nouvelles modalités liées aux manquements en cas de non-respect de ses termes.



Tarification

Au regard de l'augmentation du coût des matières premières liées à l'inflation mais aussi de ses frais structurels (masse salariale, énergie), **la collectivité subit une croissance de ses dépenses.**

En conséquence, le conseil municipal a voté lors de sa séance du 7 juillet 2022 la révision et la création de tarifs liés aux services périscolaires en appliquant pour certains une augmentation. C'est le cas de **la restauration scolaire qui verra le prix d'un repas passer de 4,50€ à 4,80€.** Cela correspond à environ la moitié du coût réel supporté par la commune.

Voie verte



L'équipe municipale a sollicité durant plusieurs années et à de nombreuses reprises le Conseil Départemental pour **une amélioration de la liaison entre Boisemont et Vauréal**. Nos conseillers départementaux ont entendu ce besoin et ont mobilisé les moyens de leurs services pour réaliser ces travaux. **Cela s'intègre dans le « Plan vélo départemental » qui prévoit l'investissement de 22**

millions d'euros sur la période 2022 - 2024 pour l'étude et l'aménagement de nouveaux itinéraires cyclables dans le département. Dans ce cadre, **des travaux très attendus vont avoir lieu en octobre 2022 pour transformer la voie piétonne existante entre Vauréal et Boisemont en voie verte.**

Il s'agit de créer une **voie de 3 mètres de large comportant une piste cyclable dans les deux sens, ainsi qu'une voie destinée aux piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite.**

Une barrière basse en bois assurera une protection par rapport au fossé existant qui demeurera.

Les travaux devraient débuter le 3 octobre pour une durée de 5 semaines. Pendant la durée des travaux, la voie piétonne sera fermée. Il ne sera pas possible de se rendre à pied à Vauréal.

Réhabilitation des tennis

Les trois terrains de tennis existant n'étant plus utilisés, la commune envisage une réhabilitation et une requalification de ceux-ci. En effet, les jeunes boisemontais n'ont aucun équipement sportif à leur disposition sur la commune. Il est donc important pour la municipalité de pouvoir satisfaire les besoins en équipements de l'école, tout en favorisant l'activité sportive de loisir.

C'est pourquoi, des études sont en cours pour réhabiliter un des terrains de tennis existants et le rendre accessible à tous.

Les deux autres devraient accueillir **un city-stade multisports et une zone de « work-out ».**

Après validation de la meilleure proposition, les travaux pourraient commencer dès l'obtention des subventions du conseil régional, de la communauté d'agglomération et l'agence nationale du sport.



Déchets verts

L'agglomération de Cergy-Pontoise nous informe qu'en raison de la conjoncture actuelle, le réapprovisionnement des sacs végétaux pour la fin d'année **ne pourra être réalisé sur la commune de Boisemont.**

Vous pourrez toutefois vous rendre sur les **2 dates programmées EN DRIVE**, à savoir :

Pontoise le **17 septembre 2022**

Jouy-le-Moutier le **24 septembre 2022.**



Depuis le changement de prestataire de collecte intervenu début juillet, le jour de collecte des déchets verts a changé. Ils sont maintenant collectés le vendredi après-midi.

L'entretien des espaces verts



Si l'entretien des espaces verts comme l'esplanade Charles de Gaulle ou le parc paysager sont à la charge de la commune, **vous vous interrogez peut-être sur l'entretien des espaces verts situés entre la rue et les propriétés riveraines.** Cela concerne en particulier les espaces herbés en bordure des rues sur le quartier de l'Hautil.

Pour les routes départementales 22 et 922 (avenue du Maréchal Leclerc, rue de Meulan et rue de

Vaureal), l'entretien de la chaussée est assuré par le Département. Par contre, **l'entretien des abords comme les trottoirs, fossés et zones en herbe sont pris en charge par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.** Pour les autres voies, comme l'avenue des Coteaux, les rues de la Garenne, des Bois, des Chênes, de Vaux et de Triel qui ne disposent pas de trottoirs, **l'entretien des bas-côtés revient aux riverains.**

La commune a délégué l'entretien des espaces verts communaux à la société SNT qui intervient toutes les 3 à 4 semaines en fonction de la vitalité de la végétation. Elle assure également le balayage des rues selon le calendrier publié sur le site du village : <https://ville-boisemont.fr/la-vie-boisemont/environnement-developpement-durable/calendrier-du-balayage-des-rues-2022>

SCANNEZ CE QR CODE



Christelle Dupuis

Christelle Dupuis est notre directrice d'école depuis 2015



Pour coller au thème de ce numéro du Feillet centré sur l'école, il paraissait intéressant de réaliser le portrait d'une boisemontaise depuis seize ans, **Madame Christelle Dupuis, notre directrice d'école. Native du Val d'Oise, elle est**

allée à l'école primaire à Auvers sur Oise où 2 enseignantes, Mesdames Rondeau en CE2 et Mettel en CM1-CM2 ont fait naître chez la jeune Christelle, une réelle vocation pour l'enseignement.

Après avoir obtenu son Bac D au lycée de l'Isle-Adam, **Christelle se destinait au métier de professeur des Science de la Vie et de la Terre (SVT).** Pour cela, elle a rejoint la toute jeune et sans doute, trop jeune à l'époque, université de Cergy-Pontoise. En effet, le cursus proposé n'assurait pas l'ensemble de unités de valeur nécessaires pour passer le CAPES de SVT, par manque de professeur.

Elle sera donc professeur des écoles et passe avec succès le concours de l'Institut Universitaire de Formation des Maitres (IUFM) de Cergy.

Comme la plupart des jeunes professeurs, elle n'a d'autre choix que d'aller enseigner en Zone d'Education Prioritaire (ZEP) d'abord à Goussainville, puis à Saint Ouen l'Aumône.

Bien qu'épuisante, elle tire une note positive de cette période qui a été très formatrice grâce à la richesse des équipes pédagogiques avec qui elle a travaillé. Cependant après douze ans de ZEP, Mme Dupuis a décidé de rejoindre l'école du village de Menucourt où elle a enseigné, principalement, le CE2 pendant sept ans.

En 2015, elle a saisi l'opportunité de rejoindre l'école de Boisemont en tant que directrice.

Elle a pu y créer une équipe pédagogique soudée.

Bien que directrice, en plus de ses tâches administratives, elle assure un enseignement à plein temps en CP-CE1, elle est entourée de Mesdames Bellavoine (Maternelle), Brun (CE2-CM1) et Damas (CM1-CM2).

Son projet pédagogique est centré sur l'acquisition des savoirs fondamentaux : Français - Mathématiques, mais aussi sur l'apprentissage de la vie en collectivité.

L'idée est de permettre à tous les enfants de s'épanouir, tout en respectant les autres et certaines règles communes. **Pour cela, Mme Dupuis considère que le sport et les activités culturelles de groupe (chorale, théâtre, ...) sont des matières importantes au même titre que la lecture, ou le calcul, donnant aux enfants un certain goût de l'effort et la fierté d'avoir accompli quelque chose ensemble.**

Ceci est d'autant plus important à Boisemont, que la taille de l'école oblige à la mise en place de classes à plusieurs niveaux, ce qui demande une certaine discipline et autonomie aux enfants; l'enseignante ayant moins de temps à accorder à chaque élève, car devant assurer plusieurs niveaux. **Cela demande également un peu plus de travail à l'enseignante, le contenu devant être différent chaque année pour éviter que les enfants passant au niveau supérieur avec la même maîtresse n'aient pas un sentiment un peu démobilisateur de déjà-vu.**

Madame Dupuis reconnaît également que la municipalité porte une attention particulière au bon fonctionnement de l'école, même si les locaux actuels surtout pour les activités périscolaires ou la pratique du sport sont un peu exigus. Situation qui devrait être résolue à terme, la municipalité avec le soutien de la CACP ayant pour projet, la construction d'une nouvelle extension de l'école.

Avec 104 enfants scolarisés à la rentrée, souhaitons à Christelle Dupuis et son équipe une belle année scolaire 2022-2023, toujours centrée sur l'épanouissement des petites et petits Boisemontais.

L'école de Boisemont

Un enseignement primaire à Boisemont est attesté dès le XVIII^e siècle. La commune louait une maison du village faisant office de salle de classe.



En 1831, le conseil municipal décide d'abord de construire une école, puis en 1867 d'agrandir l'école et de construire une mairie sur un terrain situé au bout de l'ancienne école.

Ces bâtiments existent encore, il s'agit de 2 maisons mitoyennes situées à l'angle de la sente Lucien Kruysen et de la rue de la Mairie. L'inscription Mairie y est toujours lisible.

Avec l'augmentation progressive du nombre d'enfants, le bâtiment de l'école n'était plus adapté pour accueillir les enfants convenablement.

C'est ainsi, qu'à l'unanimité, le conseil municipal approuva en 1952 la création d'une nouvelle école à l'angle de la Vieille Côte (devenue aujourd'hui la Rue des Ecoles) et de la rue de la Mairie.

Les travaux commencèrent en 1953 et se sont achevés en 1955.

En raison du nombre important d'enfants, la nouvelle et l'ancienne école ont continué à fonctionner ensemble jusqu'à la réalisation de l'extension de 1988. Les grandes classes étaient

accueillies dans la nouvelle école, alors que les petits étaient scolarisés dans l'ancienne.

Jusqu'en 1987, il n'existait pas d'école maternelle à Boisemont. Les enfants étaient envoyés à Menucourt.

L'école de Menucourt demandait une participation financière aux familles boisemontaises, ce qui a poussé la commune à lancer le projet de construction d'un agrandissement de l'école.



En 1988, une extension accolée au bâtiment existant a été achevée. Cela comprenait une école maternelle, un préau, une cuisine, une cantine et des aires de jeux.

Pour trouver le financement, la mairie a obtenu des subventions auprès du Conseil Général et a vendu un terrain, auparavant cédé à la commune par M. Corraze.

Le nom Corraze a été donné à la salle de l'école en hommage et à la mémoire de M. Corraze.

La directrice d'école Madame Chasles et sa collègue Madame Le Roux en poste dans les années 60-70, ont marqué par leur implication la vie scolaire Boisemontaise, c'est pour leur rendre hommage que l'école porte leurs noms.

Sur les 10 dernières années, le nombre d'enfants a presque doublé, raison pour laquelle de nouveaux travaux pour la création d'une nouvelle salle de classe ont été entrepris en 2019.

Aujourd'hui l'école accueille 104 élèves répartis en 4 classes.

Quant à la mairie, elle a été transférée dans l'ancien presbytère en 1993.



Infos mairie

La mairie de Boisemont vous accueille :
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h



01 34 42 34 98



mairie@ville-boisemont.fr



www.ville-boisemont.fr



[@villedeboisemont](https://www.facebook.com/villedeboisemont)

CityAll : boisemont et boisemont-ecole

NUMÉROS UTILES



En cas de fuite de gaz, contacter GRDF
 Urgence sécurité gaz au **08 00 47 33 33**



En cas de problème d'alimentation électrique (coupure) contacter le numéro d'Urgence Enedis au **09 72 67 50 95**



En cas de problème d'alimentation en eau (réseau), contacter le numéro d'urgence Cyo au **09 69 36 86 67**



Un problème d'éclairage public, contacter directement Cylumine au **08 05 20 00 69**



En cas de problème d'évacuation des eaux usées (réseau), contactez le numéro d'urgence du SIARP au **06 08 04 85 44**

Pour toutes les autres questions concernant l'agglomération de Cergy-Pontoise (déchets, voirie, ...) , utiliser le numéro **DIRECT'AGGLO : 01 34 41 90 00** du lundi au vendredi de 9h à 17h (16h le vendredi)
 Vous pouvez aussi consulter la page : <https://www.cergypontoise.fr/directagglo#/> pour accéder aux autres moyens de contact.